Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 022-212202725-20251217-DB742025-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

_____

Séance du 17 décembre 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025
Date d'affichage : 12 décembre 2025

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Marie PASQUIET, Maire.

Présents : Mme Anne-Marie PASQUIET – Mme Morgane THIEUX-LAVAUR, M. Christian NAUDIN, Mme Elisabeth PUILLANDRE – Mme Manuéline HARRIVEL - M. Pierre NORMANT - M. Patrick COAT - Mme Sylvia GUELOU - Mme Delphine NEDELEC - Mme Ludivine LEMARCHAND - Mme Jocelyne LE MAGOAROU - M. Hubert COZ

Absents excusés ayant donné procuration : M. Benoît QUEFFEULOU (procuration à Mme NEDELEC)

Absente : Mme Annaïg ETIENNE, Mme Antinéa FAMEL

Secrétaire de séance : M. Christian NAUDIN

DELIBERATION 74/2025

RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE – PRESENTATION PHASE PRO

Par délibération du 8 octobre 2025, le Conseil Municipal a validé l'Avant-Projet Détaillé (AVP) du projet de la rénovation énergétique du groupe scolaire présenté par le groupement AUPE (mandataire - architecte), EICE (thermie, électricité, fluide…), ACS (structure), ACOUSTIBEL (acoustique).

Il s'agit de valider la phase PRO qui permet de définir le projet de manière précise et détaillée, juste avant la phase de consultation des entreprises et la réalisation des travaux.

A ce stade le coût prévisionnel des travaux est de 2 158 600 € HT décomposé comme suit :

Montant AVP : 2 022 500 €

+ Travaux complémentaires : 57 000 € (suite à la concertation avec les usagers des locaux)

+ Travaux supplémentaires : 79 100 € (ajustements techniques, demandes des bureaux de contrôle)

Le planning prévoit que les travaux débutent en mai 2026 avec le phasage suivant :

Mai juin 2026 : préparation du chantier

Juin à décembre 2026 : construction des nouvelles classes (école maternelle)

Janvier à décembre 2027 : intervention à l'école élémentaire

Janvier à juin 2027 : intervention sur l'école maternelle

Le dossier de consultation des entreprises comporte 15 lots.

Entendu l'exposé de Mme THIEUX LAVAUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (2 votes contre : M. COZ, Mme HARRIVEL, 3 abstentions : Mme LE MAGOAROU, Mme LEMARCHAND, M. COAT)

APPROUVE le dossier PRO du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire, tel que présenté par le maître d'œuvre.

ARRETE le coût prévisionnel des travaux à la somme de 2 158 600 € HT

AUTORISE Madame la Maire à engager les démarches nécessaires à la poursuite de l'opération, notamment le lancement de la consultation des entreprises pour les travaux.

Pour extrait conforme,
La Maire,